



AGENTS DU MATÉRIEL AGISSONS TOUS ENSEMBLE ET MAINTENANT

Dans de nombreux établissements TGV, TM et TI, des Assemblées générales ont eu lieu pour échanger sur la nécessité de faire avancer nos revendications au sein du domaine MATÉRIEL.

Les établissements TGV ont lancé le mouvement, et rejoindre la lutte c'est assurer de gagner de nouveaux droits pour tous les agents du MATÉRIEL. Cheminot-e-s du MATÉRIEL entrée en relation avec les équipes SUD-Rail et organiser l'objection.

Pour parvenir à obtenir notre dû, La fédération SUD-Rail vient de déposer un préavis national pour l'ensemble des établissements MATÉRIEL jusqu'au 15 Mars 2024. Les cheminots du MATÉRIEL doivent s'en emparer pour que nos métiers soient reconnus et rémunérés à leur juste valeur.

Le bras de fer est engagé avec la direction de la SA VOYAGEUR pour obtenir des avancées significatives sur nos salaires, mais aussi notre déroulement de carrière, sur nos conditions de travail et des éléments s'y afférant. (Pénibilité, travail en décalé et WE).

Pour y parvenir, nous devons nous appuyer sur nos revendications métiers:

- ⇒ **400 euros d'augmentations pour tous les agents du MATÉRIEL, quel que soit leur métier**
- ⇒ **Attribution de la prime IDF à tous les agents du MATÉRIEL (pôles supports compris)**
- ⇒ **Doublement de la prime de travail pour les statutaires et l'équivalent pour les contractuels**
- ⇒ **Respect des Cadres d'organisations**
- ⇒ **Embauches de tous les CDD et Intérimaires**
- ⇒ **Requalification de 15% des postes de classe 2 sur classe 3 et de classe 3 sur classe 4**
- ⇒ **Revalorisations des EVS**
- ⇒ **Seuil d'attribution des indemnités MATERIEL de nuit à 50 nuits au montant taux C (24,28 euros / nuit)**



Pour gagner, en évitant que la direction divise les cheminot-e-s du MATÉRIEL, les secteurs TER, IC et MI doivent saisir l'opportunité de la mobilisation en cours sur les Technicentres TGV pour faire plier la direction de la SA VOYAGEUR.

Nous sommes déterminés à obtenir de réelles avancées au MATÉRIEL et nous mettrons tous les moyens disposant nos équipes Militantes SUD-Rail à la disposition des cheminot-e-s.

La S.A VOYAGEUR a besoin des agents du MATÉRIEL pour faire rouler ses trains.

Le projet OPTER côté MI et les déploiements de nouveaux matériels pour les TM nous permet de mettre notre direction sous pression.

Il faut garder à l'esprit que la stratégie de la SNCF de réduire les parcs sur toutes les activités font que les agents du MATÉRIEL (maintenance et mouvement) ont la main sur le respect des plans de transports, schémas de rénovation et des PRM.

Le temps de la révolte a sonné !!!

Il faut montrer à notre direction, que notre existence mérite reconnaissance et celle-ci à travers nos revendications communes.



Il faut montrer à notre direction, que notre existence mérite reconnaissance et celle-ci à travers nos revendications communes.

La mobilisation qui commence doit permettre de combattre toutes les dérives d'une direction décomplexée et qui se targue que tout va bien au MATÉRIEL, alors que les consultations sur la politique sociale de l'entreprise sont systématiquement rejetées par chaque Comité Social Économique et Environnemental (CSEE).

Car partout le développement du travail posté, la polyvalence à l'excès et les réorganisations sans relâche fragilisent les collectifs de travail et les métiers techniques sans contrepartie.

Il faut les arrêter.

La lutte est amorcée, SUD-Rail appelle donc les cheminot-e-s du MATÉRIEL à cesser le travail à partir du mardi 6 février 2024 sur le préavis national M.

A partir du 6 février 2024 faisons de cette mobilisation une réussite!

MONTRONS A NOS DIRECTIONS LOCALES ET NATIONALES QUE TOUS ENSEMBLE NOUS ALLONS GAGNER

A partir de mardi 6 février 2024, les agents du MATÉRIEL accompagné des équipes SUD-Rail agiront pour survivre à l'inflation de notre pays.

Sud
Rail

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

M. Jean-Pierre FARANDOU
Président-directeur général SNCF
Place aux étoiles
93200 SAINT-DENIS

Saint-Denis le 19 décembre 2023,

Objet : préavis de grève

Mr le président,

La réunion de Concertation du 07 décembre 2023 qui s'est tenue à la suite de la demande de concertation immédiate déposée par la Fédération SUD-Rail le 29 novembre 2023, n'a apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées.

En conséquence, et conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail vous dépose un préavis de grève qui débutera le **vendredi 29 décembre 2023 à 20h pour se terminer le jeudi 29 février 2024 à 23h00**. Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du Groupe Public Unifié SNCF (L'ensemble des Sociétés Anonyme ou Société Simplifiée).

Ce préavis est motivé par l'absence de réponse satisfaisante sur les revendications suivantes :

- la mise en place d'une grille salariale pour les contractuel-le-s basée sur le salaire maximum perçu par un agent sur chaque classe puisque la différence salariale pour prise en compte du parcours professionnel, ne peut s'entendre que lors de la formation comme confirmé par la cour de cassation (cass. Soc. 3 octobre 2007 n°06-43.425)
- la mise en place de pourcentages fixes basés sur le pourcentage le plus haut jusque-là accordé, en cas de changement de classe pour les salarié-e-s contractuel-le-s.
- que l'ensemble des enveloppes pour les augmentations individuelles soient distribuées et que les chiffres soient donnés en commission de notation, cette mesure devant figurer sous la forme d'un article supplémentaire au GRH00391.
- que les salarié-e-s contractuel-le-s puissent bénéficier des facilités de circulation dans les mêmes conditions que les salarié-e-s statutaires notamment en retraite.
- que soit défini dans le GRH00391 les changements de métier et les mesures financières afférentes, notamment dans le cas d'un passage d'un métier avec une prime de travail intégrée à une prime de travail séparée, ou encore le passage d'un métier de classe 2 ou 3 au métier d'ADC classe 4.

La fédération SUD-Rail reste disponible pour négocier ces revendications. Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

P/O La fédération SUD-Rail

Eric MEYER

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : federation@sudrail.fr FACEBOOK : @sudrailofficiel
INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail
FAX : 01 42 43 35 67

Solidaires

SUD n est là !

Union
syndicale
Solidaires